

Avis adopté à la séance plénière du 26 janvier 2021

## Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

### Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le Plan de relance pour l'agriculture s'applique bien entendu aux outre-mer mais tient compte de leurs spécificités pour accompagner ces territoires dans la transition écologique et vers une plus grande souveraineté alimentaire.

Il est effectivement essentiel que les populations ultramarines puissent consommer des produits locaux à des prix accessibles à tous. Aujourd'hui, le taux de couverture des besoins alimentaires est variable selon les territoires et selon les filières mais il est globalement insuffisant et s'est dégradé ces dernières années.

Plusieurs actions doivent être menées, de manière cohérente, dans le cadre d'une politique agricole et alimentaire, pour renverser cette tendance et réduire la dépendance aux importations.

Il nous apparaît tout d'abord fondamental d'informer et de former la population locale mais aussi la population touristique sur les enjeux, notamment en termes d'emploi, d'un accroissement d'une consommation de produits locaux. Il faut retrouver la confiance des consommateurs en développant plus de labels, comme le préconise l'avis, mais d'une manière générale en valorisant l'ensemble de la production locale et en permettant que ces produits ne grèvent pas le pouvoir d'achat.

Il faut, dans le même temps, renforcer les projets d'innovation, recherche et développement en agriculture pour offrir aux exploitants agricoles la possibilité de diversifier leurs productions, d'augmenter les rendements tout en utilisant des méthodes de traitements alternatives.

Ces projets doivent pouvoir s'appuyer sur des filières structurées capables d'imposer un juste partage de la valeur ajoutée.

L'accès au foncier doit également faire partie des priorités ; des terres potentiellement productives sont encore trop souvent délaissées. Elles pourraient pourtant donner la possibilité à des jeunes agriculteurs de s'installer. Le renouvellement des générations est un enjeu de premier plan dans certains territoires.

L'avis insiste sur les projets alimentaires territoriaux. Nous appuyons cette préconisation. Nous croyons qu'ils peuvent être un outil efficace pour coordonner les acteurs de l'amont et de l'aval et dynamiser une production et une consommation locales.

Le groupe a voté pour.